

ou le légataire universel peut demander sa destitution.—*Cook et al., & La Banque de Québec, C. R., Québec, Lacoste, J. C., Bossé, Blanchet, Hall et Wurtele, JJ., 10 janvier, 1892.*

---

*SUPERIOR COURT ABSTRACT.*

*Mari et femme—Pension alimentaire—Séparation de corps—Enfants mineurs.*

*Jugé* :—1. Que lorsque l'épouse est forcée par les mauvais traitements de son mari de vivre séparée de lui, elle peut porter contre lui une action pour pension alimentaire, tant pour elle-même, que pour les enfants qui sont à sa charge, sans avoir recours à l'action en séparation de corps.

2. Qu'elle peut prendre cette action sans avoir été nommée tutrice de ses enfants mineurs.—*Beaudry v. Starnes, C.S., Montréal, Taschereau, J., 25 novembre 1892.*

---

*Propriété littéraire et artistique—Action pour amende—Défense en droit.*

*Jugé*, que pour pouvoir réclamer la pénalité édictée par la 32e section du ch. 62, S. R. C., concernant la propriété littéraire et artistique, il faut alléguer la possession par le défendeur du nombre d'exemplaires qui forme la base de l'action.—*Ashdown v. Lavigne et al., C. S., Montréal, Pagnuelo, J., 20 février 1892.*

---

*Execution—Guardian—Rule against—Option—Art. 597, C. C. P.*

*Held* :—A rule against a guardian to effects seized under execution, which gives him the option of producing the goods seized, or of paying the value thereof, without stating what the value amounts to, and asks that he be imprisoned until he shall have paid an unascertained value of goods or amount of money, is illegal, and will be set aside.—*Evans v. Wiggins, and Wiggins, guardian, mis-en-cause, S. C., Montreal, de Lorimier, J., May 31, 1892.*

---

*Cession et transport—Saisie-arrêt—Connaissance du cessionnaire de la saisie arrêt—Signification du transport—Arts. 2085, 2127 C. C., et 625 C. P. C.*

*Jugé* : 1. Que le transport judiciaire d'une créance portant hypothèque qui résulte d'une saisie-arrêt, doit être enregistré, et s'il